

Menuisier de bâtiment et d'agencement (BM)

RNCP36715 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	234
Formacode(s)	22435
Code(s) ROME	H2209, F1607, F1102, H2206, F1604
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	20/07/2022
Date d'échéance	20/07/2025

Certificateur(s)

CMA FRANCE · SIRET : 18750004600011

Partenaires habilités

10 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 6 à former et organiser l'évaluation, 2 à former et 2 à organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
BTP CFA GRAND EST	7833470240 0128	Former
BTP CFA HERAULT	5147270070 0056	Former
CHAMBRE DE METIERS D'ALSACE	1867022390 0093	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA REGION OCCITANIE, PYRENEES-MEDITERRANEE	1300279310 0018	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION BRETAGNE	1300279490 0010	Former et organiser l'évaluation
CMAR AUVERGNE-RHONE-ALPES	1300279560 0015	Former et organiser l'évaluation
CMAR CENTRE VAL-DE LOIRE	1300279800 0015	Former et organiser l'évaluation
CMAR GRAND EST	1300280120 0016	Organiser l'évaluation
CMAR NOUVELLE AQUITAINE	1300279230 0015	Former et organiser l'évaluation
DELEGATION DE LA COTE D'OR	1300260730 0028	Organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le titulaire du brevet de maîtrise de menuisier de bâtiment et d'agencement est un professionnel qui traditionnellement travaille le bois, de plus en plus souvent aujourd'hui, en association avec des matériaux composites (tels que l'aluminium, le PVC, le verre...).

Il réalise et crée à partir de plans, dans son atelier, des éléments sur mesure, des ouvrages menuisés de second œuvre du bâtiment extérieurs (huisseries, les portes, les volets) et intérieurs (étagères, placards, boiseries).

Il peut également participer à l'agencement de bureaux, de magasins, de cuisine, d'espace de vie... Un menuisier de bâtiment et d'agencement peut être appelé à travailler aussi bien, en construction neuve qu'en rénovation, pour des particuliers ou des professionnels, immeubles de bureaux, commerces, établissements publics, bâtiments industriels, jusqu'à la restauration de bâtiments anciens ou encore de monuments historiques.

Le titulaire du brevet de maîtrise est un menuisier de bâtiment et d'agencement confirmé à même de concevoir et de réaliser des ouvrages complexes de menuiserie. Il assure la direction stratégique et opérationnelle de la menuiserie, ou à défaut de l'atelier. Il possède donc une double compétence, celle de production d'ouvrages de menuiserie et celle de direction de l'entreprise artisanale.

ACTIVITÉS VISÉES

Le métier de menuisier de bâtiment et d'agencement se divise en grandes activités professionnelles :

- **CONCEPTION D'UN OUVRAGE DE MENUISERIE ET/OU D'AGENCEMENT :**

Le titulaire du BM Menuisier de bâtiment et d'agencement va tout d'abord réaliser une étude de faisabilité technique et esthétique afin de proposer différentes réponses d'agencements esthétiques et techniques. Il conçoit techniquement l'ouvrage en l'illustrant au moyen d'outils numériques ou traditionnels afin de pouvoir réaliser un ou des devis prenant en compte tous les éléments obligatoires.

Il formalise également des dossiers de réponses aux appels d'offre de marché publics ou privés dans le respect des procédures.

- **FABRICATION D'UN OUVRAGE DE MENUISERIE ET/OU D'AGENCEMENT COMPLEXE :**

Dans un second temps, le menuisier de bâtiment et d'agencement réalise l'ouvrage en prenant en compte les difficultés techniques, en réalisant l'épure, en débitant, coupant les différentes essences de bois avec une machine à commande numérique si nécessaire.

Il assemble ensuite les pièces conformément au plan en les emboitant, fixant, collant, puis en réalisant les finitions des ouvrages afin de pouvoir installer l'ouvrage dans son lieu de destination en le montant, fixant, réglant et l'ajustant dans le respect des documents techniques unifiés.

- **ORGANISATION ET OPTIMISATION DE LA PRODUCTION DE PIÈCES DE MENUISERIE UNITAIRES OU SÉRIELLES**

Il définit un process de fabrication unitaire ou sérielle en mettant en place des matériaux en fonction de la destination de la réalisation et en conformité avec les normes applicables à la profession, en calculant les temps de fabrication afin d'établir les coûts de production en tenant compte des seuils de rentabilité.

Il rédige ensuite l'offre de prix afin de contractualiser avec les sous-traitants et co-traitants, puis organise la collaboration et l'interface avec d'autres corps d'état sur le chantier en prenant en compte les impératifs de production et la demande du donneur d'ordre.

Il lance la fabrication d'une réalisation sérielle tout en prenant soin de mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue en identifiant les points de contrôle de la production et les étapes de la démarche qualité.

- **CREATION, GESTION ET DEVELOPPEMENT D'UNE MENUISERIE DE BATIMENT ET/OU D'AGENCEMENT**

Le titulaire du BM Menuisier de bâtiment et d'agencement conduit un projet de création d'entreprise de reprise ou de développement d'activités en montant un projet de création, de développement en fonction de la réalité fiscale, sociale et juridique du secteur du bâtiment et de la menuiserie.

Il assure la gestion financière de la menuiserie de bâtiment et d'agencement en élaborant un dossier financier de l'entreprise à destination des partenaires extérieurs et en élaborant un plan de financement à destination du banquier. Enfin, il pilote au quotidien la rentabilité de l'entreprise de menuiserie en construisant des tableaux de bords de suivi de l'activité, en établissant le seuil de rentabilité de chaque fabrication unitaire ou sérielle, en surveillant la valeur des stocks et en gérant les délais de paiement des clients et la négociation avec les délais fournisseurs afin de développer les profits de sa structure.

- **COMMERCIALISATION DES FABRICATIONS ET PRESTATIONS DE MENUISERIE**

Le titulaire du BM Menuisier de bâtiment et d'agencement est chargé de définir la politique commerciale de

l'entreprise de menuiserie et de déterminer une politique tarifaire applicable aux réalisations et aux prestations de l'entreprise de menuiserie/d'agencement.

Il participe ou supervise la conception d'outils et de vecteurs de communication afin de développer la notoriété de l'entreprise et de commercialiser son projet de menuiserie et/ou d'agencement en le présentant en anglais et/ou en français à de futurs clients.

Puis, il organise l'après-vente et le suivi des prestations et de la garantie contractuelle spécifique au bâtiment, en proposant une fiche d'entretien, en rappelant l'argumentaire technique de l'entreprise à ses collaborateurs, en prenant en compte les garanties afin de fidéliser sa clientèle.

• FORMATION, ACCOMPAGNEMENT ET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DANS L'ENTREPRISE DE MENUISERIE DE BATIMENT ET/OU D'AGENCEMENT

Le titulaire du BM Menuisier de bâtiment et d'agencement doit préparer et réaliser un recrutement en définissant au préalable les besoins en compétences de l'entreprise. Il participe également au développement des compétences des salariés et des apprentis en élaborant un plan de formation de l'entreprise et un livret d'accueil du nouvel arrivant.

Il améliore l'organisation du travail en atelier et sur chantier en planifiant et distribuant des tâches, en constituant les équipes et en définissant les plannings de ces équipes en fonction des compétences à mettre en œuvre dans le respect du droit du travail et de la sécurité.

Il participe à l'amélioration des conditions de travail en sensibilisant les salariés à la transmission des savoirs sur l'ensemble des collaborateurs, en mettant en place une politique de rémunération en accord avec les accords de branche, en intégrant les enjeux environnementaux, sociaux, économiques et éthiques afin d'améliorer le bien-être au travail.

Il anime également les équipes de l'entreprise de menuiserie en transmettant les informations et consignes relatives aux chantiers, protocoles de sécurité et les modes de collaboration attendus, en conduisant des entretiens professionnels, en assurant la prévention et la gestion des comportements des salariés, avec les clients et les autres corps de métiers.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Analyser et interpréter la demande du client en réalisant une étude de faisabilité technique et esthétique afin de proposer différentes réponses d'agencements concernant des réalisations de menuiserie de bâtiment et d'agencement tout en respectant les souhaits du donneur d'ordre, la structure et les réglementations inhérentes.

Concevoir techniquement l'ouvrage en l'illustrant au moyen d'outils numériques ou traditionnels, en réalisant le mètre de l'ouvrage, en définissant les essences de bois les matériaux adaptés à l'usage de l'ouvrage tout en respectant les normes environnementales et sanitaires afin de pouvoir réaliser un devis exact.

Réaliser un ou des devis sur les différentes alternatives de l'ouvrage en prenant en compte tous les éléments obligatoires d'un devis, en respectant la définition technique des process de fabrication afin de pouvoir contractualiser avec un ou des futur(s) client(s).

Formaliser des dossiers de réponses aux appels d'offre de marché publics ou privés dans le respect des procédures en vigueur tout en prenant soin d'alimenter la bibliothèque d'ouvrages de l'entreprise afin de les remporter ou de capitaliser les informations pour répondre aux prochains.

Fabriquer un ouvrage complexe comportant des difficultés techniques, en réalisant l'épure, en débitant, coupant les différentes essences de bois avec une machine à commande numérique si nécessaire.

Assembler les pièces conformément au plan en les emboitant, fixant, collant, puis en réalisant les finitions des ouvrages afin de pouvoir installer l'ouvrage dans son lieu de destination en le montant, fixant, réglant et l'ajustant dans le respect des documents techniques unifiés.

Définir un process de fabrication unitaire ou sérielle en mettant en place des matériaux en fonction de la destination de la réalisation et en conformité avec les normes applicables à la profession, en calculant les temps de fabrication afin d'établir les coûts de production en tenant compte des seuils de rentabilité.

Rédiger l'offre de prix en établissant l'ordre de fabrication à partir des données du devis, des fiches matières, des machines numériques et traditionnelles et des compétences au sein de l'entreprise, en définissant des critères et modalités de contractualisation avec les sous-traitants et cotraitants afin d'avoir de prendre en compte tous les éléments.

Organiser la collaboration et l'interface avec d'autres corps d'état sur le chantier en prenant en compte les impératifs de production et la demande du donneur d'ordre afin d'optimiser des temps de fabrication par l'enchaînement optimal des tâches.

Lancer la fabrication d'une réalisation sérielle sans omettre au préalable d'étudier la compétitivité du matériel, en créant des fiches de fabrication détaillées, en transférant les modes opératoires à l'atelier en utilisant un outil

numérique afin de pouvoir réorganiser la production en cas d'impondérables.

Mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue en identifiant les points de contrôle de la production et les étapes de la démarche qualité, en définissant des règles d'hygiène et de sécurité applicable dans l'atelier, en veillant à ce que leur mise en œuvre collective et/ou individuelle soit opérationnelle, en mettant en place une démarche environnementale au sein de la menuiserie afin d'améliorer le fonctionnement de l'entreprise.

Conduire un projet de création d'entreprise de reprise ou de développement d'activités en montant un projet de création, de développement en fonction de la réalité fiscale, sociale et juridique du secteur du bâtiment et de la menuiserie, en construisant un business model, en utilisant des leviers d'aide financiers et administratifs et en construisant un argumentaire et une présentation afin de défendre son projet dans un registre adapté face à ses interlocuteurs.

Assurer la gestion financière de la menuiserie de bâtiment et d'agencement en élaborant un dossier financier de l'entreprise à destination des partenaires extérieurs comprenant une définition de la stratégie de l'entreprise à partir des documents comptables, en justifiant la stratégie de l'entreprise au moyen des comptes de résultats et des bilans sur les derniers exercices et en élaborant un plan de financement à destination du banquier afin d'identifier des indicateurs de la santé financière de l'entreprise en les utilisant comme argument auprès des donneurs d'ordre et/ou financiers.

Piloter au quotidien la rentabilité de l'entreprise de menuiserie en construisant des tableaux de bords de suivi de l'activité, en établissant le seuil de rentabilité de chaque fabrication unitaire ou sérielle, en surveillant la valeur des stocks et en gérant les délais de paiement des clients et la négociation avec les délais fournisseurs afin de développer les profits de sa structure.

Définir la politique commerciale de l'entreprise de menuiserie en concevant une offre lisible à destination des clients, en identifiant une production ou des services spécifiques différenciant les compétences et savoir-faire particuliers de l'entreprise tout en veillant à bien apporter la différenciation de son offre afin de la distinguer à la concurrence locale, régionale, nationale, internationale dans le cadre de marchés en business, en réponse aux appels d'offre.

Déterminer une politique tarifaire applicable aux réalisations et aux prestations de l'entreprise de menuiserie/d'agencement en définissant les taux de marge par nature de chantier, le taux de remise tarifaire applicable selon les fabrications demandées et la taille du marché tout en veillant à mettre en place des modalités ou facilités de paiement selon le type de clientèle.

Participer ou superviser la conception d'outils et de vecteurs de communication destinés aux particuliers et aux professionnels par un service spécifique ou des prestataires externes afin de développer la notoriété de l'entreprise de menuiserie et/ou d'agencement.

Commercialiser son projet de menuiserie et/ou d'agencement en présentant en anglais et/ou en français, argumentant et justifiant le projet et devis au client, en lui prodiguant des conseils techniques dans le respect de la réglementation en vigueur, en traitant les objections et en aménager l'offre si nécessaire afin de concrétiser l'acte d'engagement par la signature du devis, du marché, du bon de commande.

Organiser l'après-vente et le suivi des prestations et de la garantie contractuelle spécifique au bâtiment, en proposant une fiche d'entretien, en rappelant l'argumentaire technique de l'entreprise à ses collaborateurs, en prenant en compte les garanties afin de fidéliser sa clientèle.

Préparer et réaliser un recrutement en définissant au préalable les besoins en compétences de l'entreprise, la fiche de poste associée, en rédigeant une offre d'emploi en s'appuyant le cas échéant sur l'accompagnement adéquat puis en recherchant le canal de diffusion adéquat afin de pouvoir contractualiser sa collaboration avec son futur collaborateur.

Participer au développement des compétences des salariés et des apprentis en élaborant un plan de formation de l'entreprise et un livret d'accueil du nouvel arrivant, en organisant des séquences d'évaluation avec l'organisme de formation du jeune dans l'entreprise et sur chantier afin de le faire évoluer au niveau des compétences en adéquation avec le référentiel du titre/diplôme visé.

Améliorer l'organisation du travail en atelier et sur chantier en planifiant et distribuant des tâches, en constituant les équipes et en définissant les plannings de ces équipes en fonction des compétences à mettre en œuvre dans le respect du droit du travail et de la sécurité.

Participer à l'amélioration des conditions de travail en sensibilisant les salariés à la transmission des savoirs sur l'ensemble des collaborateurs, en mettant en place une politique de rémunération en accord avec les accords de branche, en intégrant les enjeux environnementaux, sociaux, économiques et éthiques afin d'améliorer le bien-être au travail.

Animer les équipes de l'entreprise de menuiserie en transmettant les informations et consignes relatives aux chantiers, protocoles de sécurité et les modes de collaboration attendus, en conduisant des entretiens professionnels,

en assurant la prévention et la gestion des comportements des salariés, avec les clients et les autres corps de métiers.

Blocs de compétences

RNCP36715BC01 — Concevoir un ouvrage de menuiserie et/ou d'agencement

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser et interpréter la demande du client en réalisant une étude de faisabilité technique et esthétique afin de proposer différentes réponses d'agencements concernant des réalisations de menuiserie de bâtiment et d'agencement tout en respectant les souhaits du donneur d'ordre, la structure et les réglementations inhérentes.

Concevoir techniquement l'ouvrage en l'illustrant au moyen d'outils numériques ou traditionnels, en réalisant le métré de l'ouvrage, en définissant les essences de bois les matériaux adaptés à l'usage de l'ouvrage tout en respectant les normes environnementales et sanitaires afin de pouvoir réaliser un devis exact.

Réaliser un ou des devis sur les différentes alternatives de l'ouvrage en prenant en compte tous les éléments obligatoires d'un devis, en respectant la définition technique des process de fabrication afin de pouvoir contractualiser avec un ou des futur(s) client(s).

Formaliser des dossiers de réponses aux appels d'offre de marché publics ou privés dans le respect des procédures en vigueur tout en prenant soin d'alimenter la bibliothèque d'ouvrages de l'entreprise afin de les remporter ou de capitaliser les informations pour répondre aux prochains.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pièce de maîtrise

RNCP36715BC02 — Fabriquer un ouvrage de menuiserie et/ou d'agencement complexe

LISTE DE COMPÉTENCES

Fabriquer un ouvrage complexe comportant des difficultés techniques, en réalisant l'épure, en débitant, coupant les différentes essences de bois avec une machine à commande numérique si nécessaire.

Assembler les pièces conformément au plan en les emboitant, fixant, collant, puis en réalisant les finitions des ouvrages afin de pouvoir installer l'ouvrage dans son lieu de destination en le montant, fixant, réglant et l'ajustant dans le respect des documents techniques unifiés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve pratique – mise en situation professionnelle

RNCP36715BC03 — Organiser et optimiser la production de pièces de menuiserie unitaires ouérielles

LISTE DE COMPÉTENCES

Définir un process de fabrication unitaire ou sérielle en mettant en place des matériaux en fonction de la destination de la réalisation et en conformité avec les normes applicables à la profession, en calculant les temps de fabrication afin d'établir les coûts de production en tenant compte des seuils de rentabilité.

Rédiger l'offre de prix en établissant l'ordre de fabrication à partir des données du devis, des fiches matières, des machines numériques et traditionnelles et des compétences au sein de l'entreprise, en définissant des critères et modalités de contractualisation avec les sous-traitants et co-traitants afin d'avoir de prendre en compte tous les éléments.

Organiser la collaboration et l'interface avec d'autres corps d'état sur le chantier en prenant en compte les impératifs de production et la demande du donneur d'ordre afin d'optimiser des temps de fabrication par l'enchaînement optimal des tâches.

Lancer la fabrication d'une réalisation sérielle sans omettre au préalable d'étudier la compétitivité du matériel, en créant des fiches de fabrication détaillées, en transférant les modes opératoires à l'atelier en utilisant un outil numérique afin de pouvoir réorganiser la production en cas d'impondérables.

Mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue en identifiant les points de contrôle de la production et les étapes de la démarche qualité, en définissant des règles d'hygiène et de sécurité applicable dans l'atelier, en veillant à ce que leur mise en œuvre collective et/ou individuelle soit opérationnelle, en mettant en place une démarche environnementale au sein de la menuiserie afin d'améliorer le fonctionnement de l'entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Organisation et gestion de production – 3 contrôles continus sur la durée de la formation.

Étude de cas écrite – contrôle terminal

RNCP36715BC04 — Créer, gérer et développer une menuiserie de bâtiment et/ou d'agencement

LISTE DE COMPÉTENCES

Conduire un projet de création d'entreprise de reprise ou de développement d'activités en montant un projet de création, de développement en fonction de la réalité fiscale, sociale et juridique du secteur du bâtiment et de la menuiserie, en construisant un business model, en utilisant des leviers d'aide financiers et administratifs et en construisant un argumentaire et une présentation afin de défendre son projet dans un registre adapté face à ses interlocuteurs.

Assurer la gestion financière de la menuiserie de bâtiment et d'agencement en élaborant un dossier financier de l'entreprise à destination des partenaires extérieurs comprenant une définition de la stratégie de l'entreprise à partir des documents comptables, en justifiant la stratégie de l'entreprise au moyen des comptes de résultats et des bilans sur les derniers exercices et en élaborant un plan de financement à destination du banquier afin d'identifier des indicateurs de la santé financière de l'entreprise en les utilisant comme argument auprès des donneurs d'ordre et/ou financiers.

Piloter au quotidien la rentabilité de l'entreprise de menuiserie en construisant des tableaux de bords de suivi de l'activité, en établissant le seuil de rentabilité de chaque fabrication unitaire ou sérielle, en surveillant la valeur des stocks et en gérant les délais de paiement des clients et la négociation avec les délais fournisseurs afin de développer les profits de sa structure.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Étude de cas - À l'écrit

Analyse à l'oral de l'Étude de cas

Étude de cas de gestion - À l'écrit

RNCP36715BC05 — Commercialiser les fabrications et prestations de menuiserie

LISTE DE COMPÉTENCES

Définir la politique commerciale de l'entreprise de menuiserie en concevant une offre lisible à destination des clients, en identifiant une production ou des services spécifiques différenciant les compétences et savoir-faire particuliers de l'entreprise tout en veillant à bien apporter la différenciation de son offre afin de la distinguer à la concurrence locale, régionale, nationale, internationale dans le cadre de marchés en business, en réponse aux appels d'offre.

Déterminer une politique tarifaire applicable aux réalisations et aux prestations de l'entreprise de menuiserie/d'agencement en définissant les taux de marge par nature de chantier, le taux de remise tarifaire applicable selon les fabrications demandées et la taille du marché tout en veillant à mettre en place des modalités ou facilités de paiement selon le type de clientèle.

Participer ou superviser la conception d'outils et de vecteurs de communication destinés aux particuliers et aux professionnels par un service spécifique ou des prestataires externes afin de développer la notoriété de l'entreprise de menuiserie et/ou d'agencement.

Commercialiser son projet de menuiserie et/ou d'agencement en présentant en anglais et/ou en français, argumentant et justifiant le projet et devis au client, en lui prodiguant des conseils techniques dans le respect de la réglementation en vigueur, en traitant les objections et en aménager l'offre si nécessaire afin de concrétiser l'acte d'engagement par la signature du devis, du marché, du bon de commande.

Organiser l'après-vente et le suivi des prestations et de la garantie contractuelle spécifique au bâtiment, en proposant une fiche d'entretien, en rappelant l'argumentaire technique de l'entreprise à ses collaborateurs, en prenant en compte les garanties afin de fidéliser sa clientèle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Étude de cas - À l'écrit

Langue étrangère – À l'oral

En contrôle continu : Réalisation d'un argumentaire de commercialisation

RNCP36715BC06 — Former, accompagner et gérer les ressources humaines dans l'entreprise de menuiserie de bâtiment et/ou d'agencement

LISTE DE COMPÉTENCES

Préparer et réaliser un recrutement en définissant au préalable les besoins en compétences de l'entreprise, la fiche de poste associée, en rédigeant une offre d'emploi en s'appuyant le cas échéant sur l'accompagnement adéquat puis en recherchant le canal de diffusion adéquat afin de pouvoir contractualiser sa collaboration avec son futur collaborateur.

Participer au développement des compétences des salariés et des apprentis en élaborant un plan de formation de l'entreprise et un livret d'accueil du nouvel arrivant, en organisant des séquences d'évaluation avec l'organisme de formation du jeune dans l'entreprise et sur chantier afin de le faire évoluer au niveau des compétences en adéquation avec le référentiel du titre/diplôme visé.

Améliorer l'organisation du travail en atelier et sur chantier en planifiant et distribuant des tâches, en constituant les équipes et en définissant les plannings de ces équipes en fonction des compétences à mettre en œuvre dans le respect du droit du travail et de la sécurité.

Participer à l'amélioration des conditions de travail en sensibilisant les salariés à la transmission des savoirs sur l'ensemble des collaborateurs, en mettant en place une politique de rémunération en accord avec les accords de branche, en intégrant les enjeux environnementaux, sociaux, économiques et éthiques afin d'améliorer le bien-être au travail.

Animer les équipes de l'entreprise de menuiserie en transmettant les informations et consignes relatives aux chantiers, protocoles de sécurité et les modes de collaboration attendus, en conduisant des entretiens professionnels, en assurant la prévention et la gestion des comportements des salariés, avec les clients et les autres corps de métiers.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Cas pratique sur l'embauche d'un futur collaborateur

Étude de cas écrite – Épreuve terminale

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le menuisier de bâtiment et d'agencement hautement qualifié exerce principalement en entreprise artisanale du secteur bâtiment. Ces entreprises sont majoritairement des microentreprises de moins de 10 salariés.

Il exerce majoritairement une activité de menuiserie et une minorité travaille dans des entreprises d'agencement des lieux de vente. Les secteurs d'activités où le titulaire du BM Menuisier de bâtiment et d'agencement exerce sont le Bâtiment, la Menuiserie, l'Aménagement, le Bois.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les types d'emploi accessibles par le BM Menuisier de bâtiment et d'agencement sont :

- Menuisier
- Menuisier de bâtiment et d'agencement
- Menuisier industriel
- Monteur en agencements intérieurs
- Charpentier
- Chef d'une entreprise de Menuiserie et/ou d'agencement
- Chef d'atelier de menuiserie d'agencement
- Responsable commerciale d'une entreprise de menuiserie et/ou d'agencement

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La réglementation inhérente à la profession est la suivante :

Le métier de menuisier de bâtiment et d'agencement est un métier réglementé. Pour s'installer le chef d'entreprise doit être titulaire au minimum d'un niveau 3 (ex-V) dans le métier concerné (Décret 98-246 du 2 avril 1998 / article 16I de la loi du 5 juillet 1996). Le salarié doit également posséder ce niveau de qualification pour travailler seul sur un chantier, à défaut il est placé sous le contrôle effectif et permanent d'une personne qualifiée. L'obtention du Brevet de maîtrise délivre également la qualité de maître artisan (Décret 98-246 du 2 avril 1998) à son titulaire. Ce titre est pour le consommateur la garantie d'une haute maîtrise professionnelle, mais aussi d'une aptitude à la gestion d'entreprise et à la formation des jeunes en apprentissage.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 010 €
Familles professionnelles (FAP)	B2X37 — Ouvriers peu qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B2X38 — Ouvriers qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée) F1X31 — Ouvriers et techniciens de la scierie, de l'assemblage et de la fabrication d'ouvrages en bois · tension 5/5 (Très élevée) U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	24 882
Jugés difficiles à recruter	56 %
Emplois saisonniers	11 %
Familles professionnelles (FAP)	B2X37 — Ouvriers peu qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP B2X38 — Ouvriers qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP F1X31 — Ouvriers et techniciens de la scierie, de l'assemblage et de la fabrication d'ouvrages en bois U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les prérequis pour accéder au BM Menuisier de Bâtiment et d'agencement sont :

- Être titulaire d'un diplôme/titre de niveau 4 en menuiserie, ébénisterie, charpentier, sculpteur sur bois, agencement

OU

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 avec 5 ans d'expérience professionnelle dans l'activité (hors temps d'apprentissage) et satisfaisant à un entretien de positionnement

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury général est présidé par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat ou son représentant délivrant la certification.

Le jury général est présidé par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat ou son représentant. Il comprend :

- o un membre désigné par l'organisation professionnelle représentative du secteur des métiers ;
- o un ou plusieurs formateurs de chambres de métiers et de l'artisanat ou d'école de formation professionnelle chargés de la préparation au Brevet technique des métiers désigné par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat ou par l'organisation professionnelle elle organise seule la formation ;
- o les présidents des jurys particuliers ;
- o le directeur départemental du travail ou son représentant, si possible ;
- o l'Inspecteur d'Académie ou un professeur de l'enseignement technologique, si possible ;

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury général est présidé par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat ou son représentant délivrant la certification. Ce jury est présidé par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat ou son représentant. Il comprend :

- o un membre désigné par l'organisation professionnelle représentative du secteur des métiers ;
- o un ou plusieurs formateurs de chambres de métiers et de l'artisanat ou d'école de formation professionnelle chargés de la préparation au Brevet technique des métiers désigné par le président de la chambre de métiers et de l'artisanat ou par l'organisation professionnelle elle organise seule la formation ;
- o les présidents des jurys particuliers ;
- o le directeur départemental du travail ou son représentant, si possible ;
- o L'Inspecteur d'Académie ou un professeur de l'enseignement technologique, si possible ;

Ce jury est composé à raison d'au moins deux représentants qualifiés des professions, représentant au moins un quart des membres du jury.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 641 €
Selon la branche	8 482 € – 8 733 €
Prise en charge	Branches concernées
8 641 €	Valeur par défaut · 211 branches
8 733 €	CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics
8 482 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date de décision	20/07/2022
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	20/07/2025

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	14	0	100 %	—
2020	10	0	100 %	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP34613

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP41087

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP34613

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Formation/Formations/Post-bac/bm-menuisier-de-batiment-et-d-agencement>

<https://www.metiers-foret-bois.org/diplomes/bm-menuisier-de-batiment-et-d-agencement>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36715/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	6
Parcours menés à terme	3
Taux d'achèvement	50 %
Période	09/2022 – 06/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	6
Montant total engagé	5 475 €
Coût moyen par dossier	913 €
Durée moyenne	47 h
Période	09/2022 – 03/2024
France compétences	97 %
Reste à charge titulaire	3 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.